



- AC1 - Monuments historiques**
 périmètre de protection de rayon 500 mètres
- I3 - Canalisations de gaz**
 zone de passage
- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses**
 SUP 1
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles**
 zone secondaire de dégagement, zone spéciale de dégagement, secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 zone d'exploitation
- T1 - Voies ferrées**
 zone de protection



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Commune de Gingsheim

PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du
en date du

A ., le
M. ., .

Document de travail
Version du 23 août 2018